

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N°34 : octobre 2025



Un mois de septembre d'un extrême à l'autre
([Bulletin climatologique mensuel régional](#), MétéoFrance)

SOMMAIRE

1. Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA et bilan des investigations par les dispositifs de surveillance

- maladies réglementées
- mortalités massives aiguës
- autres troubles

2. Frelon asiatique

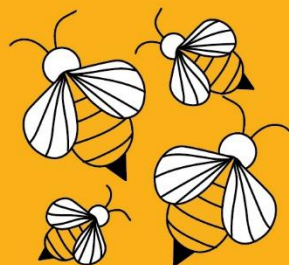
3. Événements et dates à retenir

Le mois de septembre a marqué l'arrivée de l'automne, avec des écarts de températures importants, mais de belles journées ont été propices à la collecte par les abeilles du lierre et des autres fleurs sauvages.

En septembre, les apiculteur.rice.s ont surveillé les ressources glucidiques, notamment pour les colonies dont les réserves étaient insuffisantes pour la mise en hivernage.

Les traitements à diffusion lente de fin de saison ont dû être recentrés. Vous pouvez d'ores et déjà réaliser des comptages varroa (chutes naturelles sur lange ou de varroas phorétiques).





Bilan mensuel des déclarations à l'observatoire des mortalités et affaiblissements de l'abeille

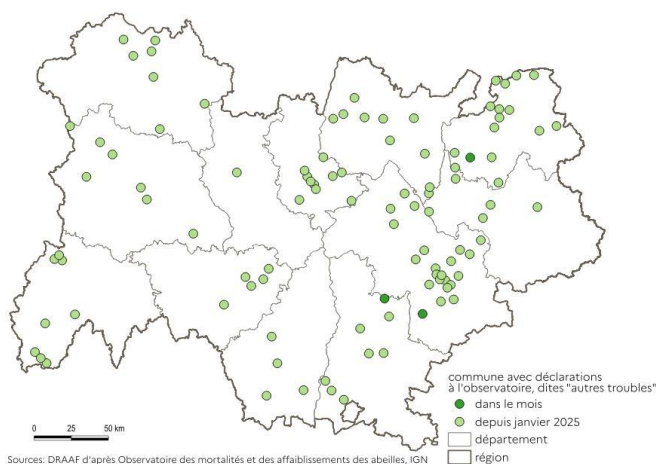
Le guichet unique de l'OMAA a enregistré seulement 3 déclarations au mois de septembre 2025 dans 3 départements, moitié moins qu'en septembre 2024. Toutes ces déclarations ont été orientées vers la voie « autres troubles ».

Bilan des investigations

Cas orientés « autres troubles », FRGTV

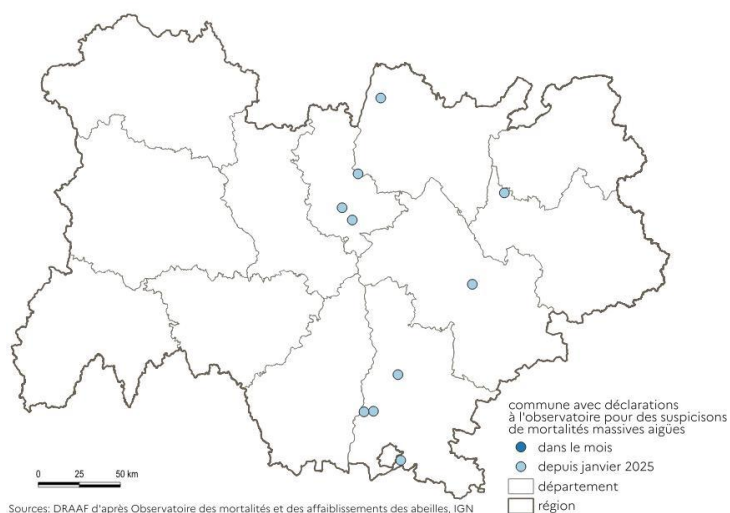
Sur les 3 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », aucune n'a été suivie d'une investigation. Elles ont fait l'objet d'un accompagnement téléphonique : dans 1 cas, une très forte pression par le frelon asiatique a provoqué l'effondrement des colonies, le varroa est incriminé dans 1 autre cas (malgré la mise en place d'un traitement), et une dernière déclaration concerne un cas de CBPV tardif.

Aucune investigation n'a été réalisée dans le cadre de la voie « autres troubles » par les vétérinaires de la FRGTV.



Cas de mortalités massives aiguës « MMA », Etat : DRAAF et DD(ETS)PP

Les comptes-rendus sont en cours de relecture / validation et seront envoyés prochainement aux apiculteurs ayant déclaré des cas de mortalités massives aiguës.





Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » (FRGDS)

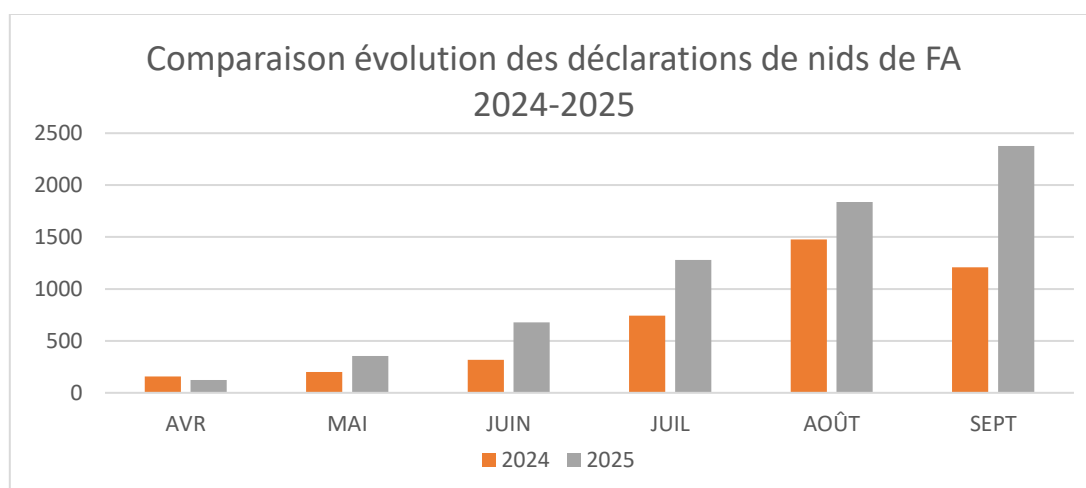
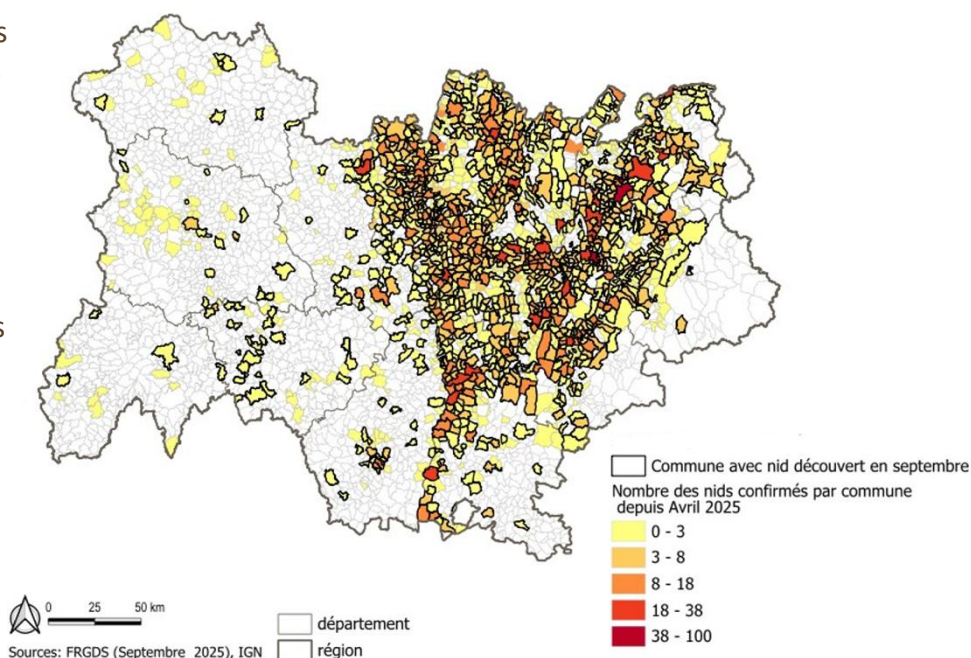
Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné « frelon asiatique » ou « FA » ci-après.

Pour ce mois de septembre la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 2 376 nouveaux signalements de nids confirmés. Une augmentation de 30% par rapport au mois dernier (1 838 nids en août), et presque le double par rapport au mois de septembre 2024.

Sur le nombre total de nids FA depuis début avril, on a une augmentation de +62% par rapport à la même date en 2024 avec un total de 6 650 nids FA contre 4 105 en 2024.

Il est recommandé de ne pas tenter de détruire les nids secondaires par soi-même au risque d'accident et de s'en remettre à un désinsectiseur professionnel.

Dans l'Ain, la recherche d'individus sexés a été réalisée sur 6 nids détruits en septembre. 1427 individus ont été examinés un seul mâle a été découvert sur le dernier nid du 20 septembre. On peut en déduire que les individus sexués vont naître pleinement sur le mois d'octobre et qu'il nous reste quelques semaines pour que les destructions soient pleinement efficaces.



Évènements et dates à retenir :



Déclaration des ruches : c'est parti !

La période obligatoire de déclaration des ruches est ouverte depuis le 1er septembre et se finira au 31 décembre. Elle concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles, dès la 1ère ruche.

Même si vous avez déjà déclaré des ruches en 2025 avant le 1er septembre 2025, vous devez renouveler votre déclaration pendant la période obligatoire pour qu'elle soit enregistrée.

Renseignements sur le site de la DRAAF AURA :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/declarer-vos-ruches-a5085.html>

Gardez en tête l'Acariose des trachées !

Au mois d'octobre, des signes cliniques d'acariose des trachées peuvent apparaître : abeilles traînantes, présences d'ailes « en croix », colonies faibles, etc. La présence de l'acarien est aujourd'hui confirmée dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Pays de la Loire.

Nous vous invitons à déclarer au guichet unique de l'OMAA toute suspicion d'acariose des trachées que vous pourriez faire, ou plus généralement tous les événements de santé que vous pourriez observer. Ces informations sont utiles pour connaître les niveaux d'infestation des ruchers de la région et pour pouvoir aider les apiculteurs à faire face à cette maladie.

Information de la FNOSAD-LSA

La FNOSAD-LSA qui assure déjà des formations initiales et continues de TSA, et des conférences sur des sujets divers, propose à partir de cet automne de nouvelles formations.

Destinées à tout apiculteur, en présence, sur une journée et en groupes restreints, elles ont pour objectif de :

- Renforcer les compétences des apiculteurs en biologie de l'abeille, alimentation, génétique, pathologie et réglementation.
- Favoriser une meilleure compréhension des équilibres au sein de la colonie.
- Faciliter l'application de bonnes pratiques apicoles au quotidien.

Les thématiques proposées à ce jour sont :

- Biologie de l'abeille
- Varroa et varroose
- Biosécurité appliquée en apiculture

Pour toute information, consultez le site : fnosad-lsa.fr ou contactez Hélène, la coordinatrice de la FNOSAD-LSA : [formation\(a\)fnosad.fr](mailto:formation(a)fnosad.fr) - Tél : 06 08 51 08 12



4e Rencontres des insectes pollinisateurs à Lyon

Les 23-24 octobre 2025

Les Rencontres sont particulièrement destinées aux *acteurs qui, dans le cadre de leur profession, interagissent d'une manière ou d'une autre avec les pollinisateurs et les enjeux qui y sont liés* ; notamment les professionnels de la biodiversité et des pollinisateurs, de l'agriculture et des espaces verts, les gestionnaires d'espaces protégés et de fonciers ; et bien sûr les acteurs scientifiques et des politiques publiques.

<https://www.arthropologia.org/blog/4e-rencontres-nationales-des-insectes-pollinisateurs>



Journée régionale des TSA

Samedi 29 novembre

Ne manquez pas cet événement régional dédié à la formation continue des TSA. Nous comptons sur votre présence : vous avez jusqu'au 10 novembre pour vous inscrire via ce lien :

<https://forms.office.com/r/dT60Wdc0qH>



Le séminaire Résapi revient les 14, 17 et 18 novembre 2025 : réservez vos dates !

Avis à tous les apiculteurs, apicultrices et passionnés du secteur : les vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 novembre, Résapi organise son 5^{ème} séminaire scientifique et technique. Un événement 100% en ligne, gratuit et ouvert à toutes, professionnel.les et curieux.ses.

Trois temps forts :

- le 14, focus sur le varroa et les résultats des observatoires Résapi ;
- le 17, place aux outils pour coopérer avec les acteurs de son territoire ;
- le 18, zoom sur les références technico-économiques et les enjeux de la qualité en apiculture

Pour tout savoir et s'inscrire, rdv [ici](#)

Des questions ? Contactez Noémie Delassus : noemie.delassus@adafrance.org

01 81 72 16 57

Vous pouvez visionner l'édition 2024 en ligne en allant sur [ce lien](#)

Comment vérifier l'efficacité de ses traitements ?



IDÉES REÇUES SUR LE COMPTAGE

Qu'est-ce qu'on entend ?

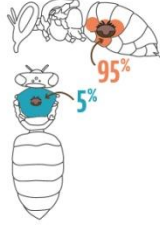
Je n'ai pas de varroas dans mes ruches, je les verrais ... ❌ FAUX

Les varroas sont cachés sous l'abdomen des abeilles, les rendant invisibles lors des visites de colonies !
Les varroas visibles sur le dos ou le thorax des abeilles représentent moins de 5% des varroas présents dans la ruche.
La très grande majorité se trouve en position abdominale ventrale c'est-à-dire en dessous.
Sans comptage, impossible de se rendre compte du niveau d'infestation.

Compter, ça ne sert à rien, il faut traiter de toute façon... ✅ VRAI et ❌ FAUX

S'il est vrai que les 2 traitements par an font actuellement consensus (un en fin de saison et un au moment de la rupture de couvain automnale) il est parfois nécessaire de faire des traitements intermédiaires dits de rattrapage. Cela peut être lié à une ré-infestation, un manque d'efficacité d'un traitement. Sans comptage, impossible de savoir si ces traitements sont nécessaires.

Traiter sans évaluer revient à conduire la nuit sans phare



Mes abeilles ne montent pas dans la hausse, une des causes peut être le varroa ✅ VRAI

Le saviez-vous ?
Les premières conséquences d'une infestation à varroa est une baisse de production :
3vp/100ab c'est jusqu'à 13kg de miel en moins !

Pensez à vérifier le niveau d'infestation

Compter, c'est compliqué, ça prend trop de temps ! ✅ VRAI et ❌ FAUX

Plusieurs techniques existent, à vous de choisir celle qui vous convient.
La technique du comptage sur lange est accessible même pour les apiculteurs débutants. La méthode dite varroa phorétique est plus rapide ! Ce temps passé permet d'anticiper la gestion des ruches.

QUELLE TECHNIQUE EST FAITE POUR MOI ?

- ❌ Il ne fait pas beau/chaud
- ❌ J'ai peur de ne pas voir la reine
- ❌ Je ne veux pas soulever les hausses
- ✅ Je veux compter pendant une miellée
- ✅ Je suis pressé, Je veux un résultat en un seul passage
- ❌ Je n'ai pas de plancher grillagé
- ❌ J'ai des fourmis qui courent sur les planchers

COMPTAGE PAR CHUTES NATURELLES

COMPTAGE VARROAS PHORETIQUES

Alcool uniquement

RÉFÉRENCES
1- Varroa mites and honey bee health: can Varroa explain part of the colony losses? Yves Le Conte, Marion Ellis and Wolfgang Rötter, Apidologie 41 (3) 353-363 (2010)
DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/apidologie/2010007>
2- Maisonnasse et al. 2014 - Etude réalisée par l'INRA (France) entre 2009 et 2012 sur 552 ruches. Moyenne de 5 kg (1 à 19 kg par an) sur une miellée de lavande.
3- Varroa destructor feeds primarily on honey bee fatbody tissue and not hemolymph, Samuel D. Ramsey, 2019



apiculture.fr-gds-aura@reseau-gds.com

Création graphique : Bérénice waaaberenice-cl